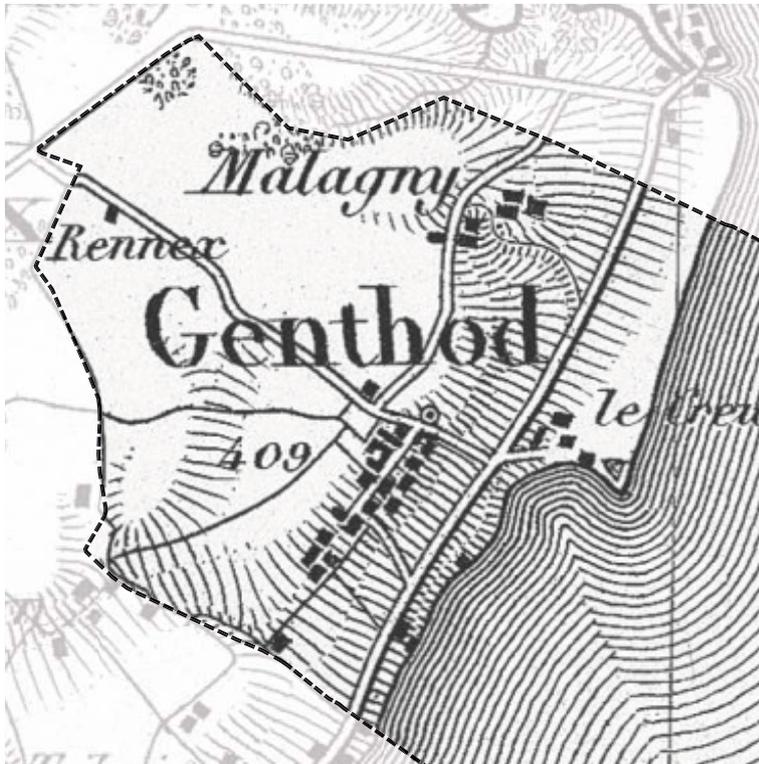


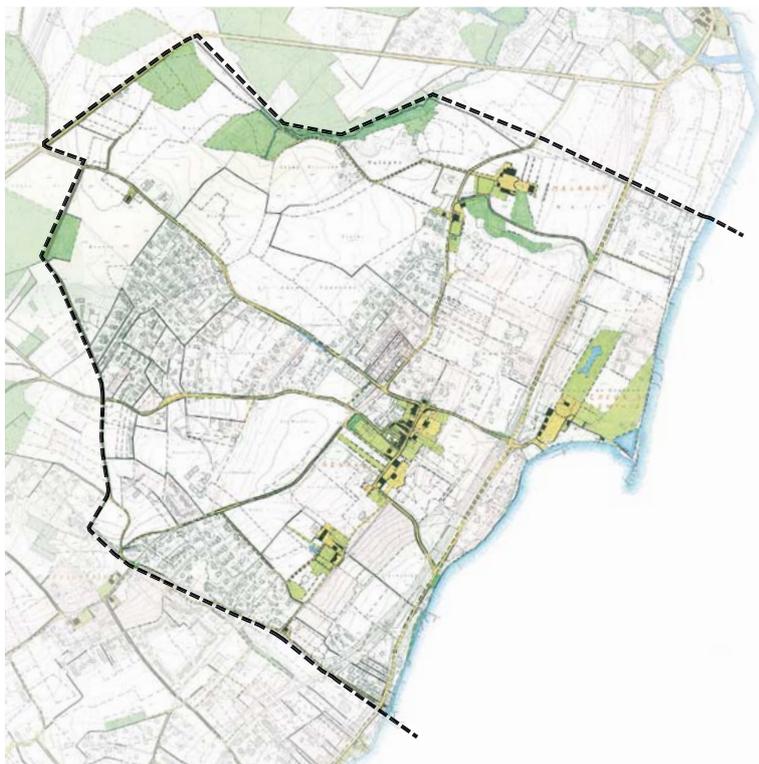
4 Données

4.2 Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse



Plan du territoire de Genthod par Mayer fils, datant de 1786, avec au bord du lac le domaine du Creux-de-Genthod

Carte Dufour 1845-1865



Cadastré napoléonien
Atlas historique genevois
XIX^{ème} siècle

- Voies de communication, hydrographie, affectations**
-  Voies de circulation, cours, places
 -  Cours d'eau, bassins, étangs
 -  Marais
 -  Bois
 -  Jardins
 -  Vignes
 -  Hutins
 -  Tracé des fortifications, démolies à partir de 1850
 -  Limite des levés du cadastre napoléonien



Chemin des Chênes

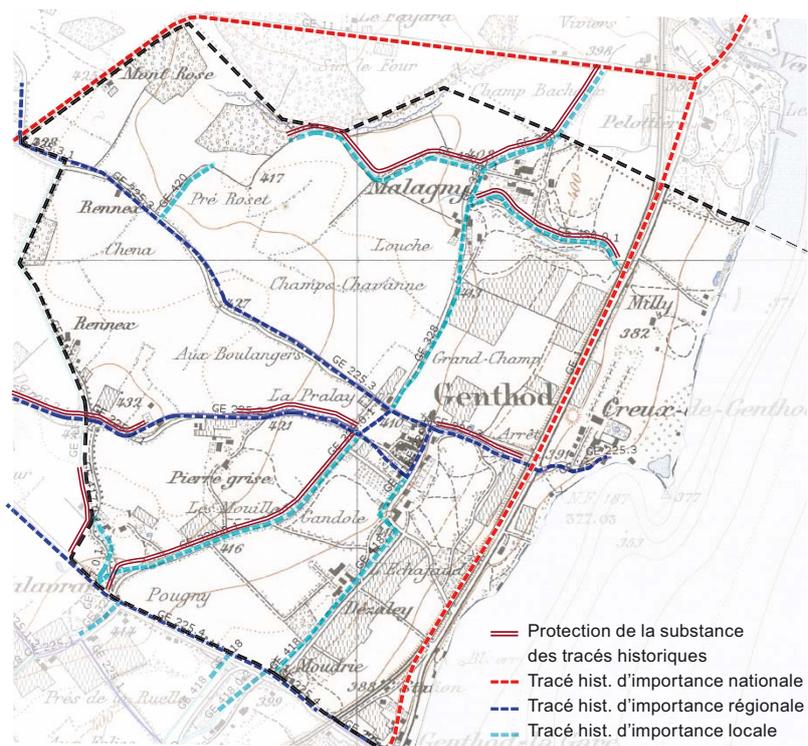
Les voies de communication historiques, à l'image des monuments, des sites historiques bâtis et des sites naturels, forment une part importante du patrimoine culturel. En vue de les protéger, elles ont préalablement été répertoriées à l'échelle de la Suisse dans l'inventaire des voies de communication historiques (IVS). A Genthod, celui-ci désigne plusieurs chemins ou segments de chemins comme des tracés historiques avec beaucoup de substance :

- le Chemin des Chênes
- le Chemin de la Petite-Voie
- le Chemin de la Fermette
- le Chemin Vert

« Les chemins bordés de chênes desservant les riches propriétés face au lac sont incontestablement parmi les plus beaux et les mieux conservés du canton ».

Plusieurs autres voies, qui sont utilisées aujourd'hui partiellement comme des routes absorbant le trafic à destination aussi bien que le trafic de transit, sont également chargées de substance. Parmi celles-ci se trouvent notamment les routes de Valavran et de Malagny qui traversent le cœur de la commune.

Le maintien de leur qualité historique implique une certaine retenue dans l'usage qui en est fait par la circulation, notamment par le trafic de transit. Des mesures de modération devront être envisagées pour éviter que des aménagements trop « routiers » ne contribuent à la disparition de cette substance végétale. Ces mesures doivent être compatibles avec le passage des lignes de transports publics et en aucune façon ne doivent entraver leur vitesse commerciale.



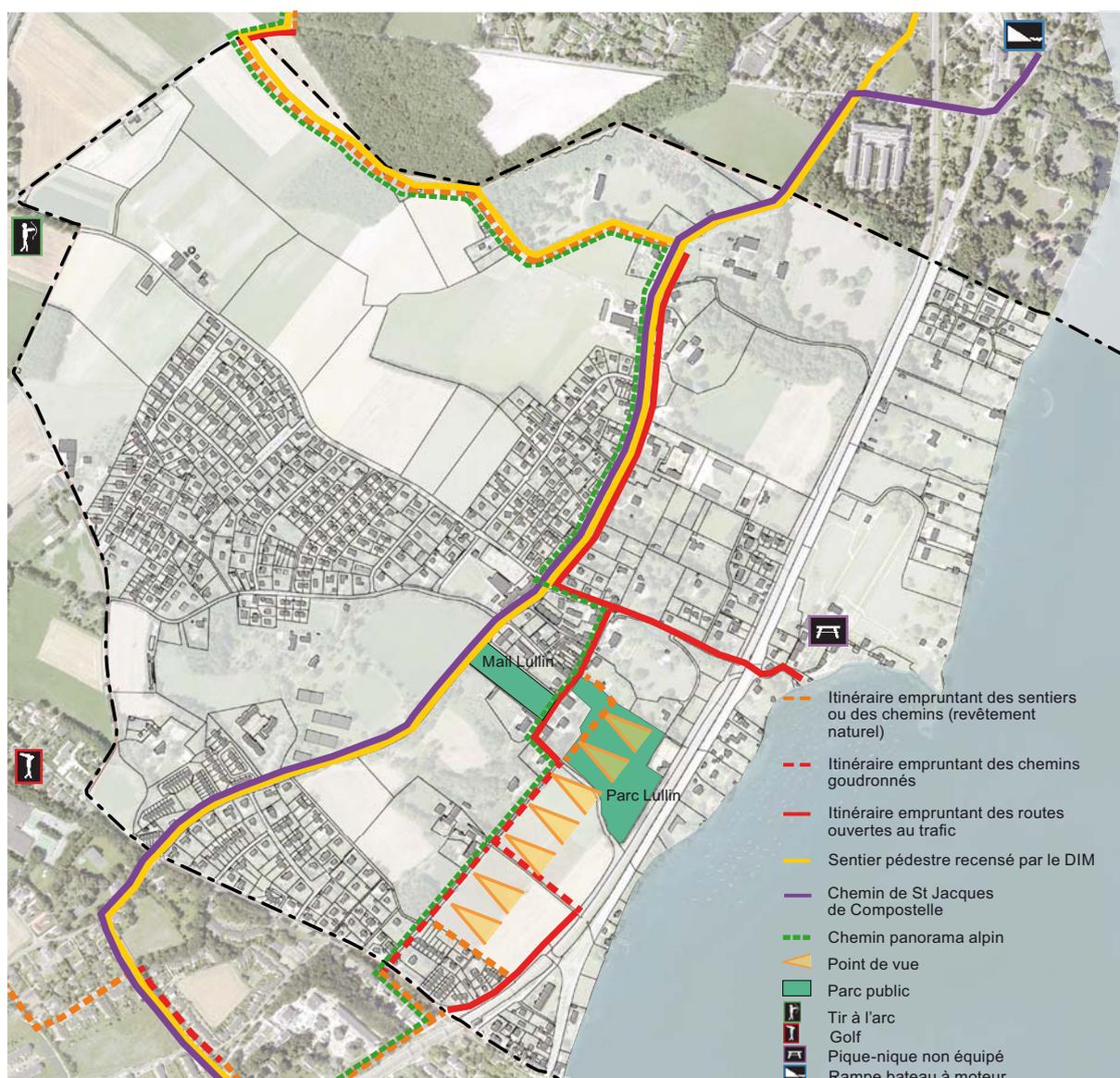
Carte Siegfried 1870

4.3 Chemins de randonnée pédestre

Le Plan directeur des chemins de randonnée pédestre établi par le canton identifie un seul itinéraire sur le territoire de Genthod qui suit la Route de Valavran puis celle de Malagny jusqu'aux limites de la commune, et signale une bifurcation vers le Chemin de la Fermette. Parmi les sentiers recensés, celui-ci est d'ailleurs le seul qui n'emprunte pas une route ouverte au trafic ou un chemin goudronné.

Le DIM a en outre identifié différentes offres de loisirs en plein air dans la région (golf à Bellevue et à Collex-Bossy, tir à l'arc, etc.)

Carte établie à partir des données du PDCom



Parcs et promenades



randonneurs



Chemin de la Fermette



Chemin Vert



Chemin des Chênes

La commune compte deux parcs accessibles au public :

- Le mail Lullin, à proximité du village, est un jardin public plutôt «urbain» (square).

- Le parc Lullin, ou de la Petite Voie, associé à la maison Charles Bonnet, offre un sentier de promenade dans un site historique de qualité.

Au nord de la commune, on trouve deux chemins dans un cadre plus naturel, le Chemin de la Fermette et le Chemin Vert. Ce dernier n'est actuellement pas du tout exploité comme lieu de promenade.

Il faut aussi relever le Chemin des Rousses, dont la qualité a déjà été soulignée. Malgré son revêtement bitumeux, le panorama qu'il offre sur la lac en fait un itinéraire privilégié des promeneurs et randonneurs. Il gagnerait à être raccordé au réseau de randonnée en évitant la Route de Collex, trop routière.



Mail Lullin



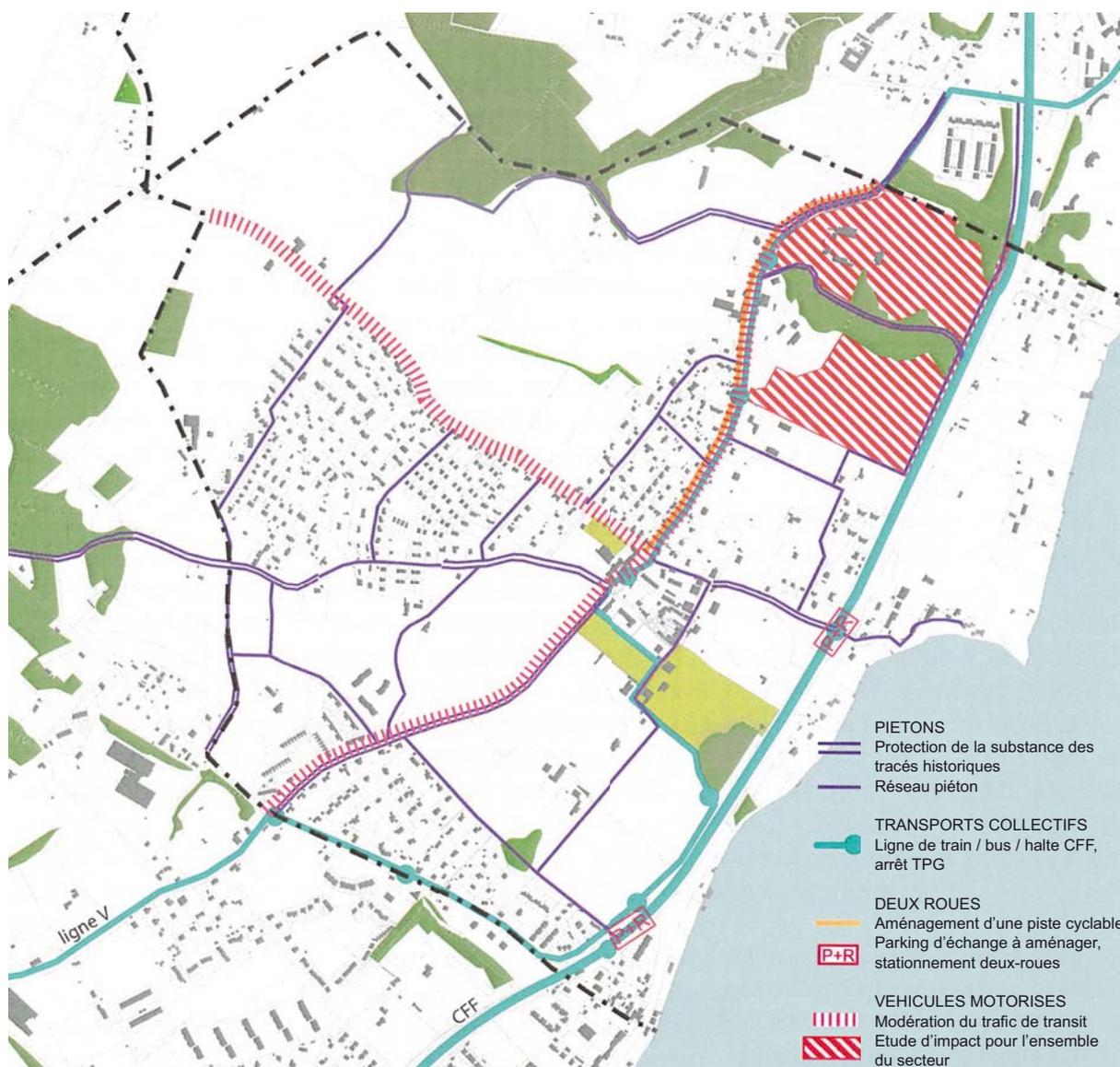
Parc Lullin

4.4 Déplacements : une image directrice

Le PDCom énonce, dans son image directrice, les propositions suivantes :

- emplacements sécurisés pour le stationnement des deux-roues à proximité des deux haltes CFF
- les cheminements qui mènent aux gares doivent en outre être facilités, notamment par la création d'un nouveau tronçon menant directement à la gare de Genthod-Bellevue
- compléter les mailles du réseau de promenade, en garantissant des conditions de sécurité optimales pour les déplacements et en mettant en valeur les itinéraires les plus agréables et les plus directs. (Extrait du PDCom)

Carte extraite du PDcom, Image directrice des déplacements



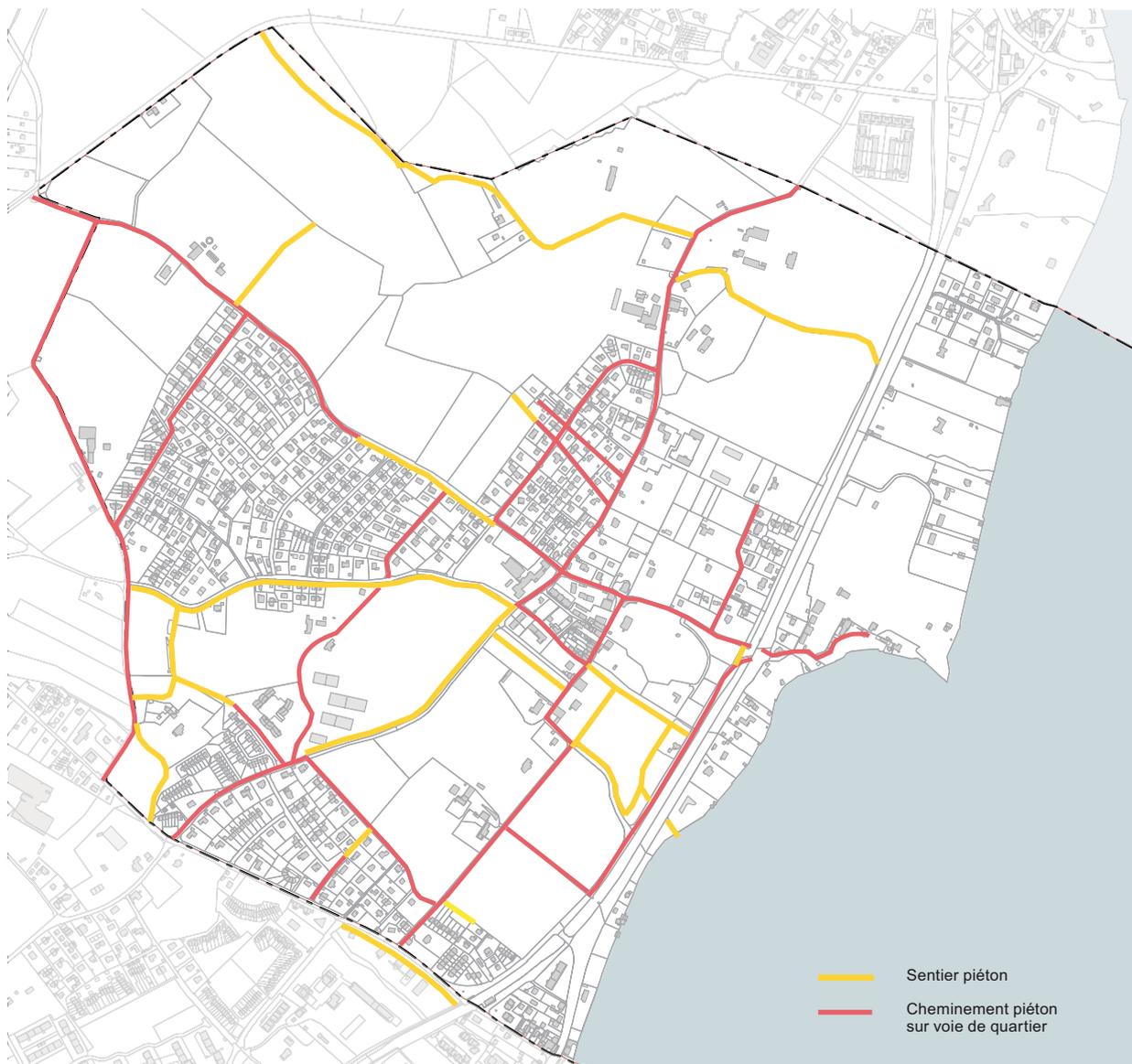
4.5 Réseau piéton



Passage entre ch. Dézalley et Pré-Félix

Un important réseau de sentiers piétons sillonne le territoire communale avec de grandes qualités vertes et paysagères. Ces chemins offrent à la fois des promenades “contemplatives” comme celles du parc Lullin, des passages sécurisés pour des trajets journaliers entre les quartiers (servitude piétonne en photo ci-contre par exemple) ou des parcours plus longs à travers les aires agricoles.

La continuité du parcours nécessite toutefois des passages obligés sur des routes de quartier au trafic plus ou moins fort, les jonctions deviennent alors les lieux d’attention pour la protection des piétons. Le tracé des parcours piétons tiendra compte de l’incidence du bruit-CFF et aéroport- pour le confort des usagers.

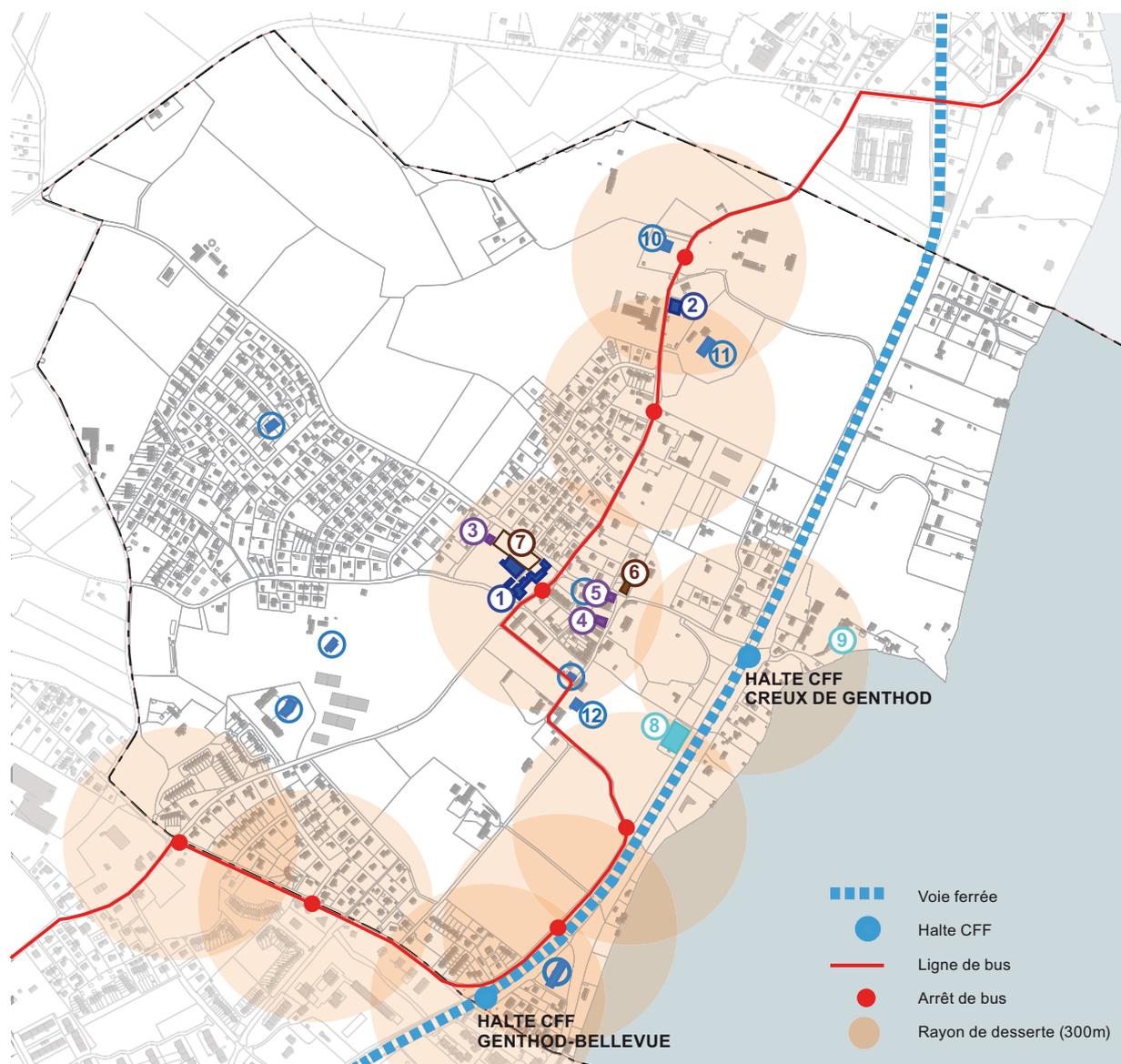


4.6 Transports publics et équipements

Le centre historique du village concentre la majorité des équipements actuels ainsi que quelques commerces et services : banque, restaurant, épicerie et garderie.

Hors de cette centralité villageoise forte, se trouvent divers équipements plus «périphériques», tels la manufacture horlogères Franck Muller, un EMS, une institution accueillant des personnes handicapées mentaux, l'école anglaise, le port, les restaurants des bords du lac et les tennis le long de la voie CFF.

- ① Ecole
- ② Ecole anglaise
- ③ Poste
- ④ Salle communale
- ⑤ Mairie
- ⑥ Temple
- ⑦ Cimetière
- ⑧ Terrains de tennis
- ⑨ Port
- ⑩ EMS
- ⑪ Manufacture F. Muller
- ⑫ Centre de formation / Etat de Genève
- Autres



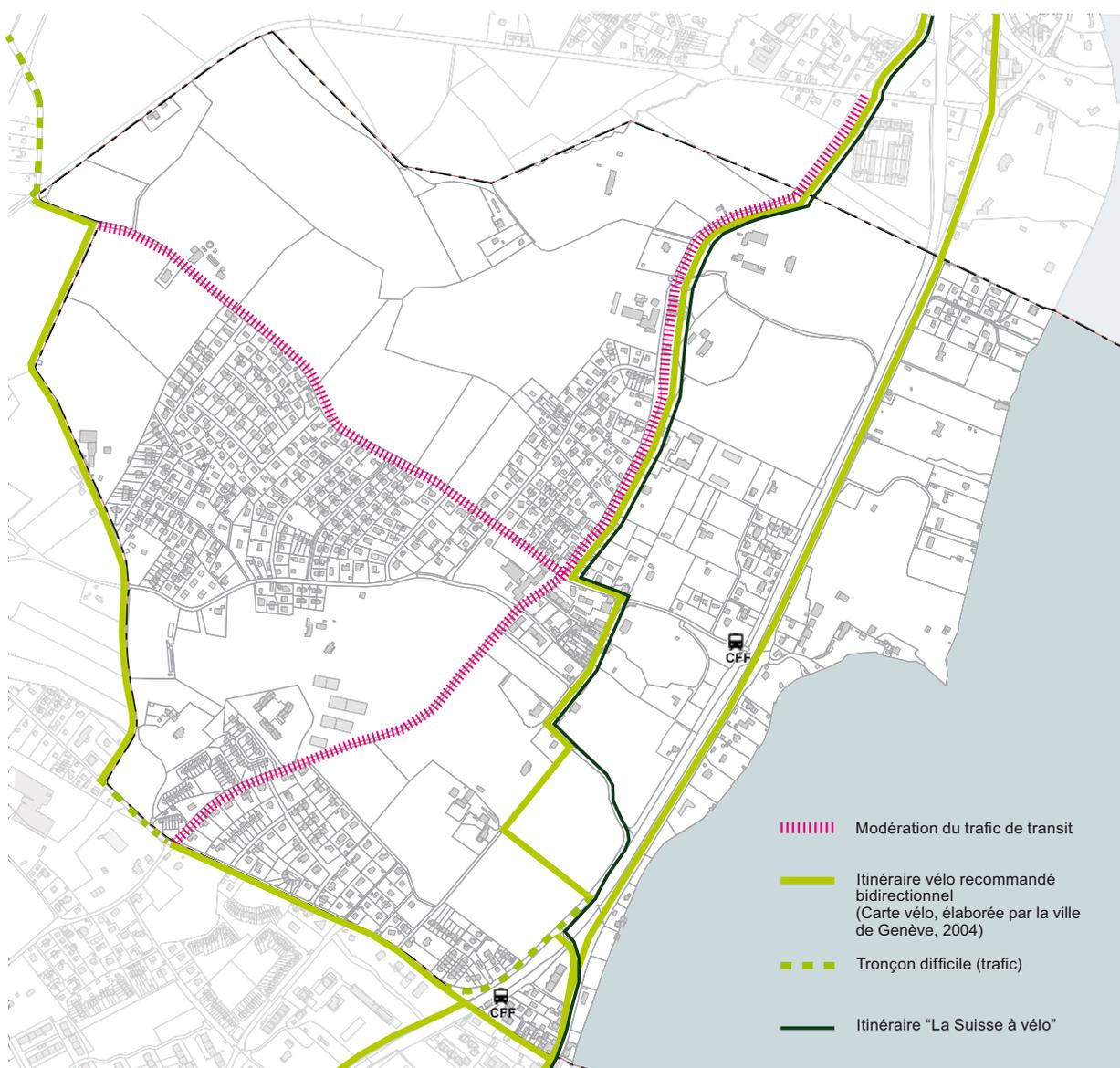
4.7 Déplacements à vélo



Route de Collex

La commune de Genthod est traversée d'itinéraires vélos parallèles au lac empruntant notamment, à l'ouest, la Route de Malagny. Celle-ci nécessite des aménagements cyclables -en partie réalisés - et de modération du trafic routier pour tranquiliser les cyclistes. A l'est, les parcours descendent rejoindre l'accès à la gare Genthod-Bellevue.

La volonté du Canton de promouvoir les mobilités douces, en particulier le vélo, a été affirmée dans son Plan directeur (DT, 2000, fiche 4.09) : « Développer les réseaux cyclables et piétonniers et assurer leur continuité selon la LCPR ».

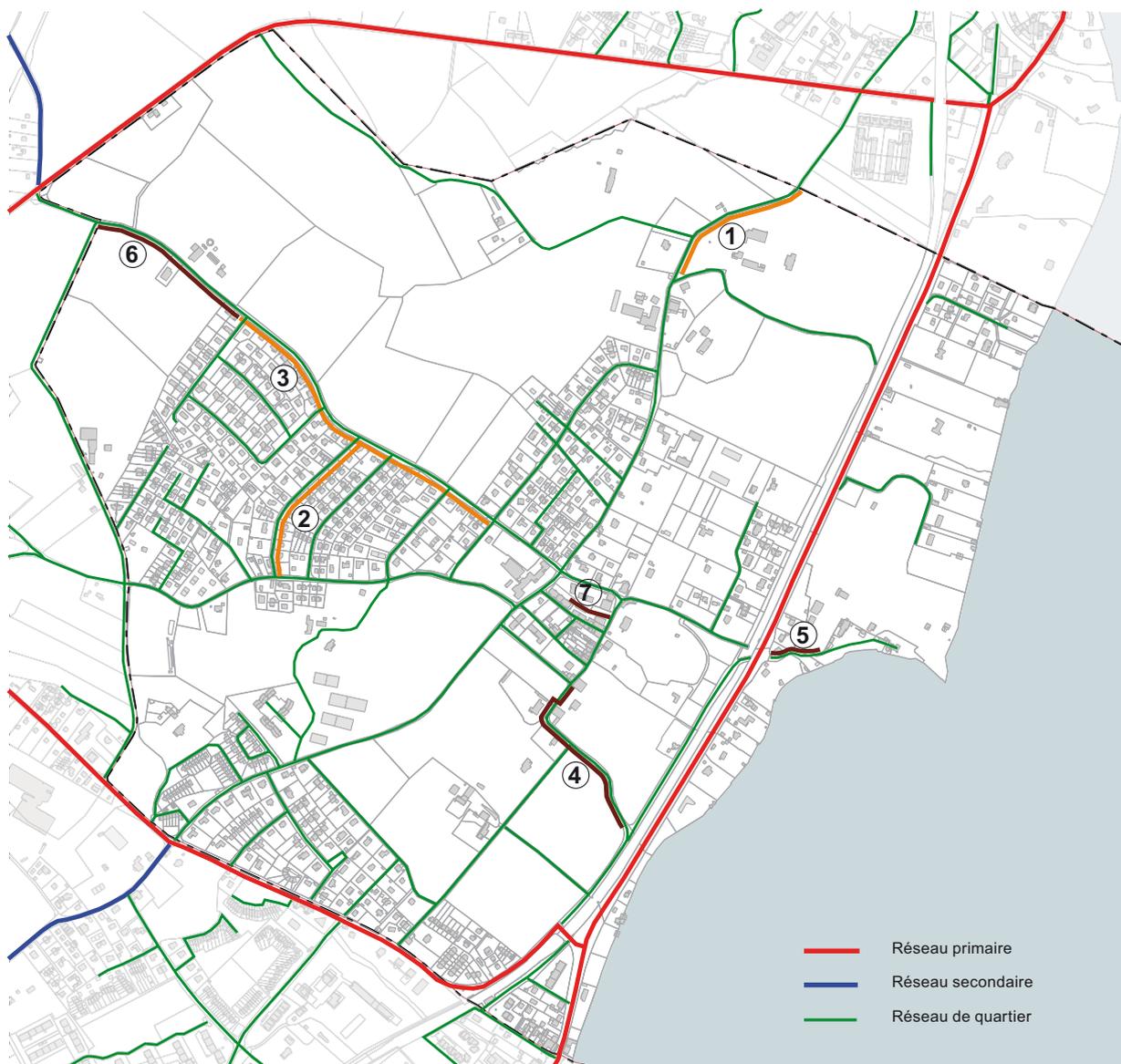


4.8 Hiérarchie du réseau routier / Localisation des aménagements de voirie

Le réseau viaire est composé exclusivement de voies de quartier au trafic variable, bordé en limites communales de voies primaires que constituent les routes de Lausanne, de Collex et celle des Fayards. Au sein de ce réseau, certains aménagements ont déjà été réalisés par la commune pour sécuriser les déplacements doux : création de trottoirs, portion de piste cyclable (détachée de la chaussée) notamment sur la Route de Malagny. D'autres interventions sont en projet au niveau du centre et de l'accès au port du Creux de Genthod.

Ces aménagements sont considérés dans le cadre de ce PDCP comme point de départ pour établir des continuités. Dans d'autres situations, des alternatives sont proposées (Cf. 6. Lecture par tronçons, p.37) afin d'inscrire l'ensemble de ces actions dans une cohérence globale : unité d'aménagement et de traitement de sol.

- AMENAGEMENTS REALISES**
- ① **Route de Malagny**
Construction d'un cheminement pour piétons et cycles
- ② **Chemin du Pré-Roset**
Construction d'un trottoir
- ③ **Route de Rennex**
Construction d'un trottoir
- ④ **RC 77 - Route du Saugy**
Tronçon : chemin de Gandole - Route du Creux-de-Genthod
- AMENAGEMENTS EN PROJET**
VOIR DETAILS CI-CONTRE
- ⑤ **Route du Creux-de -Genthod**
Réfection de la route et du trottoir
- ⑥ **Route de Rennex**
Reconstruction d'un trottoir
- ⑦ **Chemin de la Mairie**
Aménagement de chemins piétons

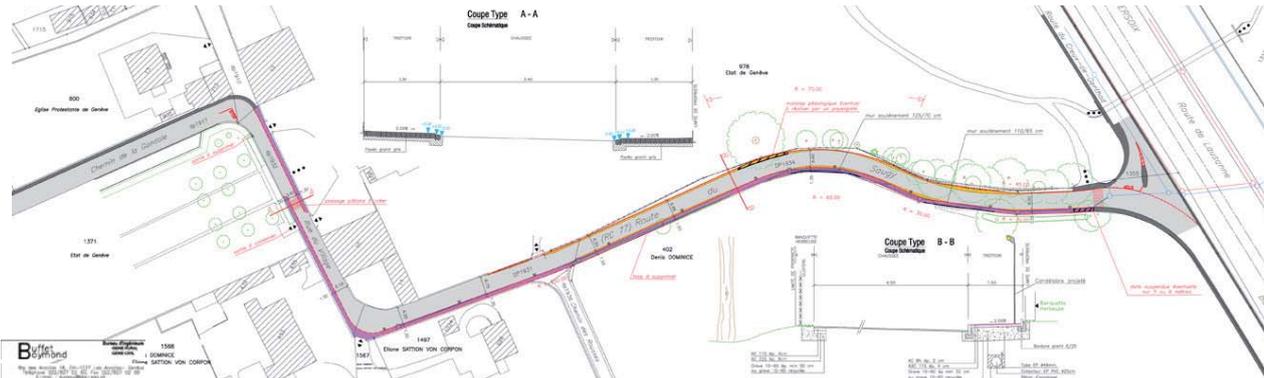


Aménagements de voirie en réalisation et en projet

-

④ RC 77 - Route du Saugy

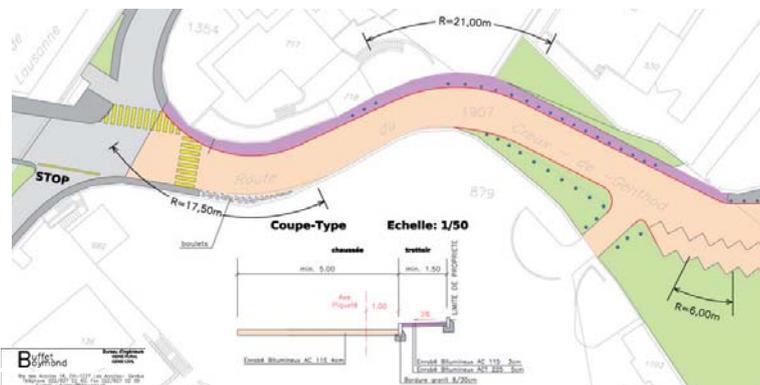
Tronçon: chemin de la Grandole - Route du Creux-de-Genthod / 22.03.2009



-

⑤ Route du Creux-de-Genthod

Réfection de la route et du trottoir / 21.10.2009



⑦ Chemin de la mairie

Aménagements de chemins piétons



-

⑥ Route de Rennex

Reconstruction d'un trottoir Tronçon «chemin des Limites - chemin de Mont-Rose» / 25.02.2009

